

Plan vélo de Thouaré-sur-Loire

Carnet de
chantier
n°1

Aménagements d'itinéraires cyclables



Rue Homberg – Pistes cyclables dans les 2 sens



ma rue
mon quartier
ma ville

UN MAILLAGE CYCLABLE POUR DES DÉPLACEMENTS SIMPLES ET CONFORTABLES

Conformément à leur engagement de mandat, et en cohérence avec le plan métropolitain de mobilité, les élus de Thouaré sur Loire ont décidé de favoriser une mobilité douce de proximité en déployant des continuités piétonnes et cyclables structurantes.

L'ambition sur le plan des mobilités consiste à rééquilibrer les modes de déplacement et à promouvoir une cohabitation plus harmonieuse et équilibrée, en encourageant un usage plus raisonné de la voiture et en déployant un réseau de pistes cyclables pour faciliter et sécuriser les trajets de celles et ceux qui font le choix du vélo.

Ce moyen de déplacement est à la fois bon pour le porte-monnaie, la santé et la planète. L'objectif est donc d'augmenter la part des déplacements à vélo de 3% à 12% d'ici 2030, et même 15% en centre ville. Dès 2026, sur la métropole, 50 kilomètres de grandes pistes cyclables sécurisées, rapides, continues et bien identifiées seront créés.

À la suite d'une consultation par sondage et d'une réunion publique d'échanges en décembre 2021, les besoins en matière de continuités cyclables sur la commune avaient été identifiés par les Thouaréens sous la forme d'un schéma d'itinéraires, qui a été validé en 2023 par le conseil municipal et la Métropole.

Une analyse technique de ce schéma directeur a permis de définir des itinéraires continus, cohérents et sécurisés, dont les aménagements seront réalisés en 2025.

Après cette première phase d'investissements, certains itinéraires qui nécessitent des études spécifiques et des autorisations réglementaires, seront programmés ultérieurement : il s'agit de la liaison passant dans la vallée du Pré Poulain, et de la requalification en voie verte du chemin reliant le lieu-dit de l'Hermitage au quartier de la Hillière.

**12% des déplacements
métropolitains à vélo, c'est
l'objectif du PDU pour 2030 !**



POURQUOI UN PLAN VÉLO COMMUNAL À THOUARÉ ?

Sans attendre le développement des grands itinéraires cyclables de la Métropole, la commune de Thouaré/Loire souhaite dès 2025 renforcer le maillage de ses propres aménagements cyclables. L'ambition de ce projet est d'encourager les déplacements du quotidien à vélo sur le territoire communal.

Pourquoi vouloir développer la pratique du vélo à Thouaré?

- pour faire des économies sur le carburant,
- pour diminuer les pollutions au CO₂ et aux particules fines notamment devant les écoles,
- pour faire du sport,
- pour améliorer sa santé globale et son moral à tout âge.

Un autre enjeu est d'offrir un réel partage de la voie publique aux différents usagers. Les rues ne sont pas exclusivement réservées à la voiture mais aussi aux piétons et aux cyclistes. Or sur la chaussée, les cyclistes sont vulnérables face aux voitures. Il est nécessaire de leur faire de la place. Aussi, pour la sécurisation des itinéraires cyclables, le plan de circulation de Thouaré doit évoluer.

Depuis début 2024, la vitesse de véhicules sur la ville de Thouaré/Loire est sur quasiment tout son territoire limitée à 30 km/heure.

Cette limitation a notamment comme vertu de mieux cohabiter entre engins motorisés et cyclistes. Toutefois, cela ne suffit pas toujours. C'est pourquoi, des aménagements de voirie vont être réalisés à travers la ville durant l'année 2025.

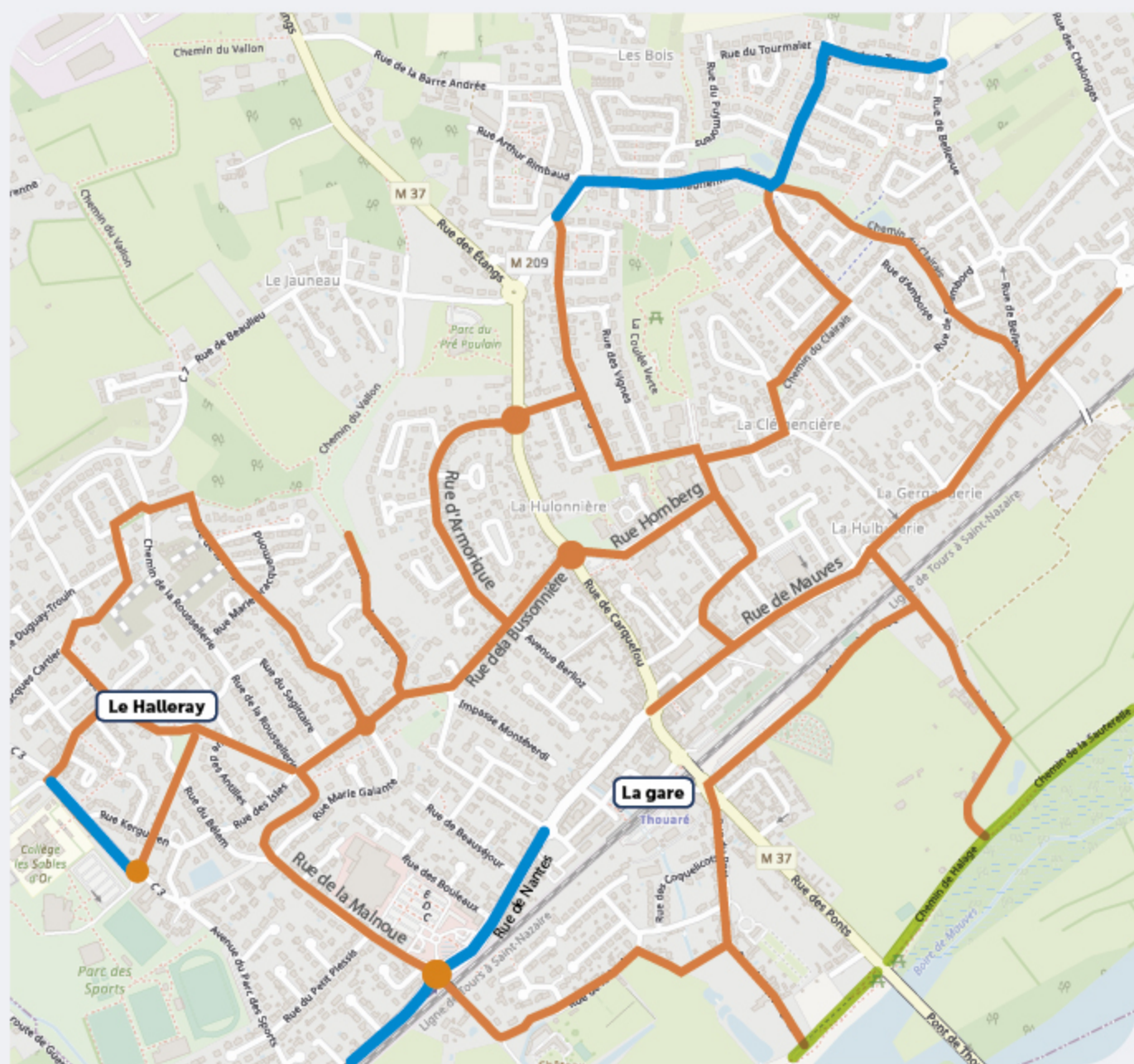
L'objectif de Plan vélo 2025 est de livrer pour tous les cyclistes de Thouaré/Loire des itinéraires continus, cohérents et sécurisés d'ici la fin d'année (voir les itinéraires plan p.7).

Comme indiqué lors de la réunion publique de présentation du 16 octobre 2024, les travaux débutent le 10 février et dureront 10 mois.

Conscients de la gêne occasionnée, nous ferons notre possible pour vous tenir informé des mesures de circulation (courrier riverains, site internet de la commune, etc).



MAILLAGE LIVRABLE EN 2025



- Loire à Vélo
- Cheminement existant / Continuité Cheminement existant
- Cheminement cyclable à créer et/ou améliorer



EXPÉRIMENTER POUR TESTER, ÉCHANGER, AJUSTER, AMÉLIORER

Pour amorcer un changement des habitudes dans les modes de déplacements, les élus ont souhaité la mise en place d'un temps d'expérimentation. Sur plusieurs rues depuis septembre 2023 et mars 2024, vous avez constaté la mise en place de signalisation jaune provisoire :

- Rue de Mauves : Chaussée à Circulation Douce « Chaucidou »
- Rue de la Bussonnière : « Vélorue » avec sens unique entre la rue d'Armorique et route de Carquefou
- Rue Homberg : « Piste cyclable bidirectionnelle » avec sens unique
- Rue des Écoles : « Vélorue » entre les rues Homberg et Clémencièrre

CHAUCIDOU :
Route composée d'une voie centrale pour les véhicules motorisés et de deux bandes latérales pour les cyclistes.

VÉLORUE :
Rue, généralement étroite, où les cyclistes sont prioritaires

PISTE BIDIRECTIONNELLE :
Voie qui offre aux cyclistes un espace sur la chaussée qui leur est réservé pour circuler dans les deux sens.

COMMUNICATION
bulletin municipal, site mairie, Info travaux, réunions, questionnaire

AMÉNAGEMENT PROVISOIRE
peinture jaune, ballises jaunes déplaçables, signalisation verticale sur plot

ÉVALUATIONS
Comptages, questionnaires, réunions



Rue Homberg – Pistes cyclables dans les 2 sens



Rue Bussonnière – Vélorue et double sens cyclable

AMÉNAGER

Suite aux expérimentations et grâce au recueil de l'avis d'usagers et de riverains sous forme de questionnaires et de réunions publiques, les projets d'aménagements définitifs ont été adaptés (ex : nouvelle sortie du parking rue homberg sur la route de Carquefou, bordures séparatives entre vélos et voitures).

Sur la rue de Mauves entre le rond-point des Challonges et la place de la République, le chaudiou testé depuis septembre 2023 sera pérennisé en 2025 par des marquages en résine blanche.

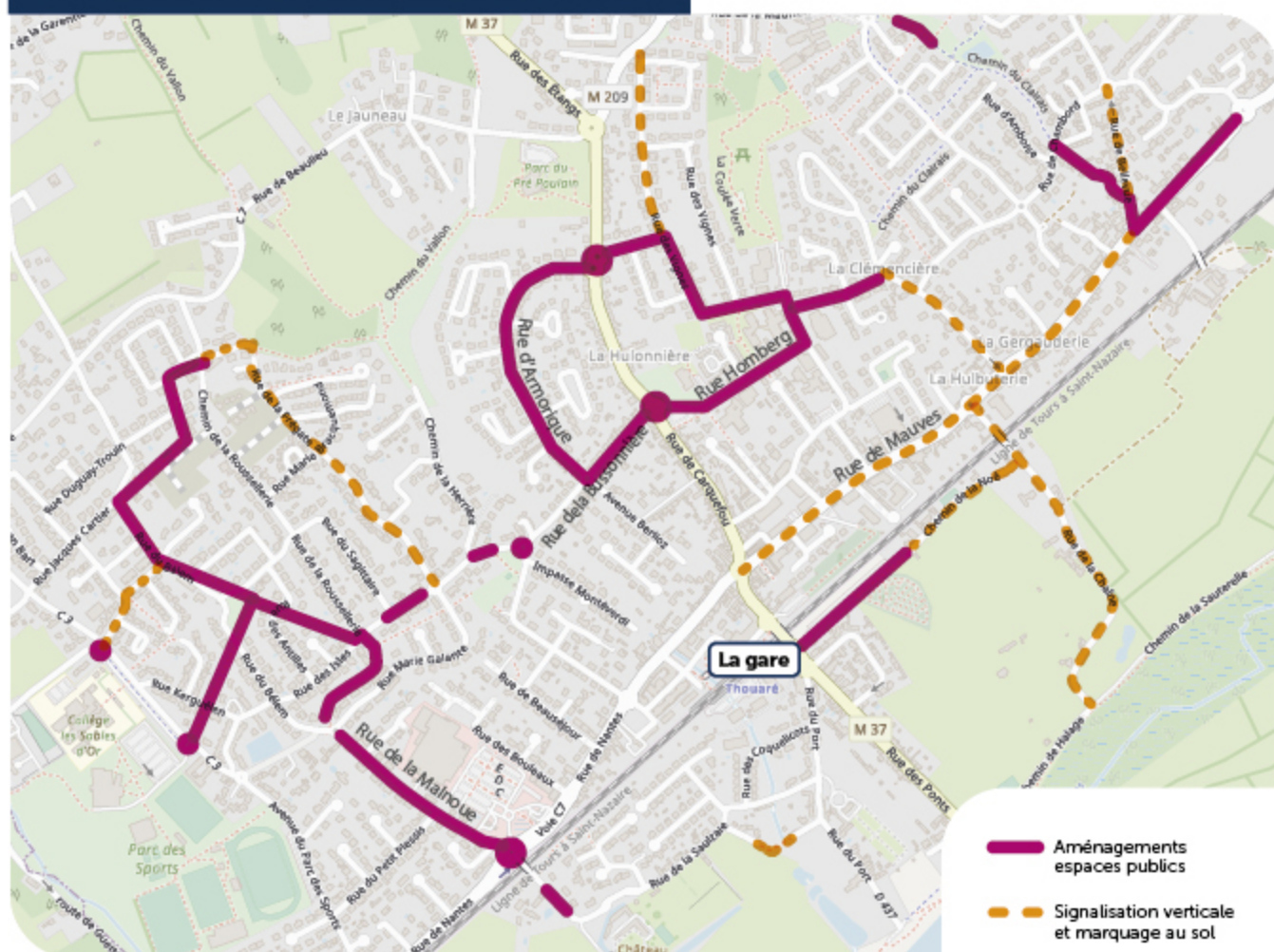
Sur un itinéraire, toutes les rues ne seront pas en chantier.

Beaucoup de rues sont uniquement concernées par du marquage sur la chaussée et/ou des panneaux de signalisation.

Certains tronçons au regard des comptages de véhicules et de la vitesse limitée à 30 km/h ne nécessiteront aucune intervention : le vélo est déjà le bienvenu à Thouaré/Loire.

Néanmoins, certaines rues ou portions de rues feront l'objet de réaménagement de la voirie plus conséquent et impactant la circulation (tronçon Bussonnière, Homberg, tronçon rue des Écoles...).

ZONES DE TRAVAUX EN 2025



Fin 2025, les premiers itinéraires cyclables continus et confortables seront aménagés et jalonnés.

ITINÉRAIRES CYCLABLES 2025





DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Démarrage du chantier le 10 février 2025

Fin du chantier : décembre 2025



- SECTEUR CENTRE** Pré Poulain / Herrière / Armorique / Bussonière
- SECTEUR OUEST** Charles de Gaulle / Belem / Halleray / Iles / Roussellerie
- SECTEUR EST** Route de Carquefou / Ouche Joli / Chataigneraie / Vignes / Écoles / Clémencière
- SECTEUR SUD** Parc et chemin du Clairais / Chemin de la Noë / La Saulzaie / Mauves / Bellevue
- EAUX USEES** Travaux Rénovation conduite Eaux Usées et branchements Bussonnière/ Ecoles
- PLANTATIONS**
- VACANCES HIVER DU 10 AU 21 FÉVRIER** Rond-point Charles De Gaulle (Phase 1)
- VACANCES PRINTEMPS DU 7 AU 18 AVRIL** Ouche Joli / Rd Point C. De Gaulle (Phase 2) / Travaux EU Bussonnière
- VACANCES ÉTÉ 7 JUILLET AU 29 AOÛT** Rues Homberg / Écoles / Vignes / Clémencière / Route de Carquefou (2 giratoires)
- VACANCES AUTOMNE 21 AU 31 OCTOBRE** Rue de Mauves / Bellevue

Projet piloté par Le Pôle Erdre et Loire- Nantes Métropole.
 La conception et le suivi du chantier sont réalisés par le maître d'œuvre ARTELIA.
 Les entreprises de travaux intervenant sur ce chantier sont :
 > EIFFAGE ROUTE SUD OUEST pour la voirie
 > CREPEAU pour la signalisation et le jalonnement
 > INEO pour l'éclairage
 Le CSPS (Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé) est Bureau Véritas.



Ce carnet de chantier vous présente un planning et une organisation prévisionnels pouvant être modifier à l'avancement par les conditions météorologiques et les aléas techniques.

Les informations sur le planning général du chantier seront mises à jour sur le site Internet de la mairie.

Des déviations de la circulation seront nécessaires pour la sécurité des usagers et des ouvriers.

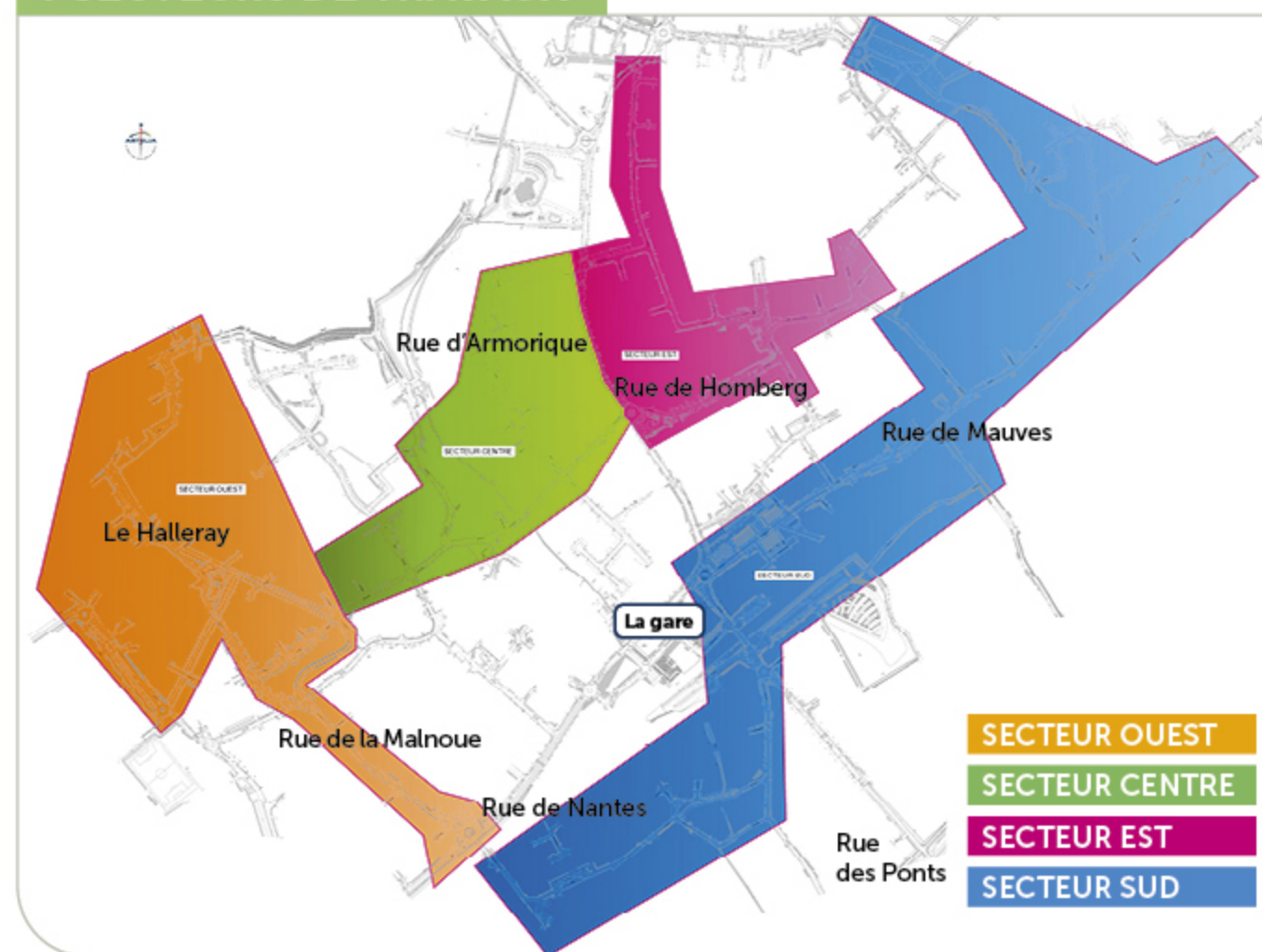
Certains travaux doivent se dérouler pendant les vacances scolaires pour ne pas impacter les transports scolaires et les lignes de bus.

Dans votre rue, lorsque des travaux de voirie seront prévus une Information Travaux sera déposée en boîte aux lettres.

Les accès riverains seront maintenus ainsi que la collecte des déchets.

Pour les transports en commun, n'hésitez pas à consulter le site Naolib.fr (infos report arrêts de bus).

4 SECTEURS DE TRAVAUX





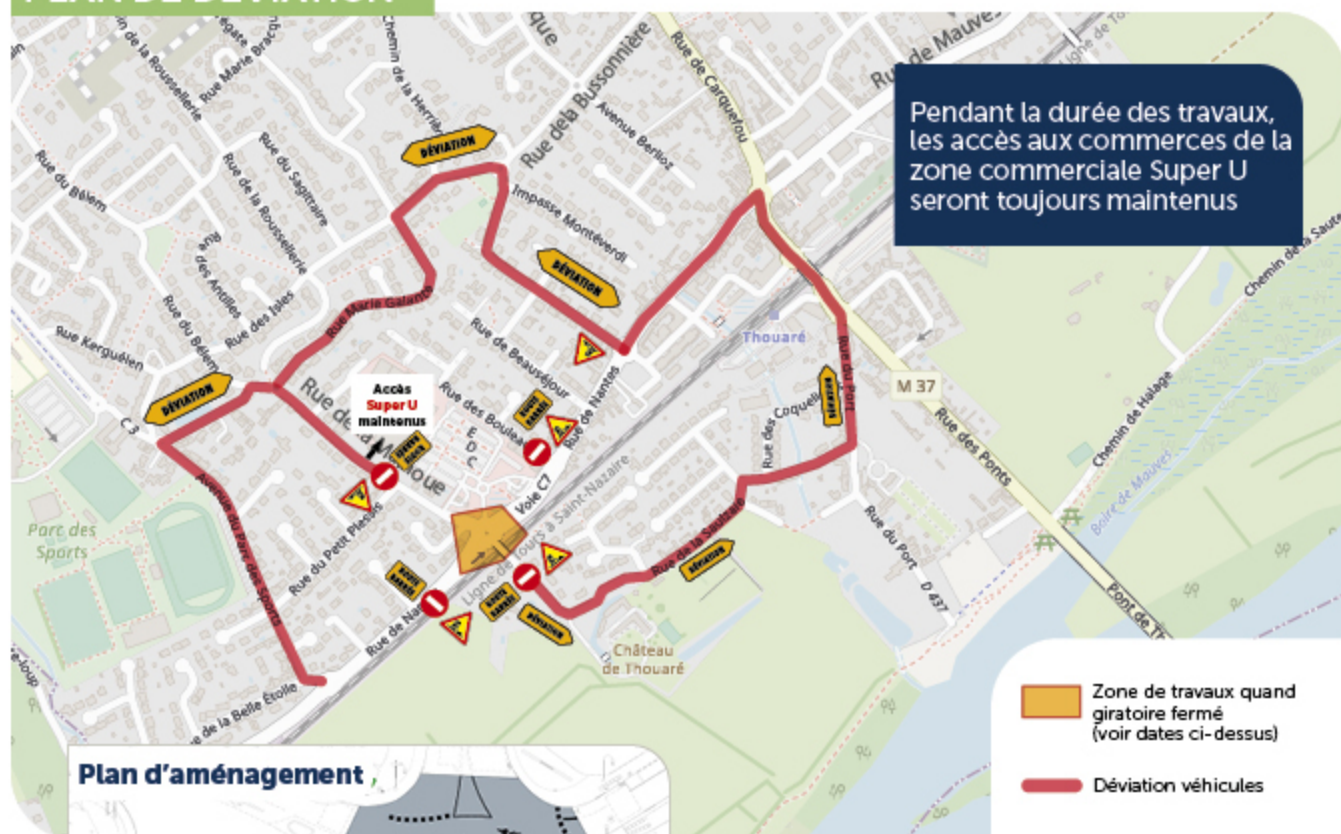
Secteur Ouest - février et avril 2025

Rond point Charles De Gaulle

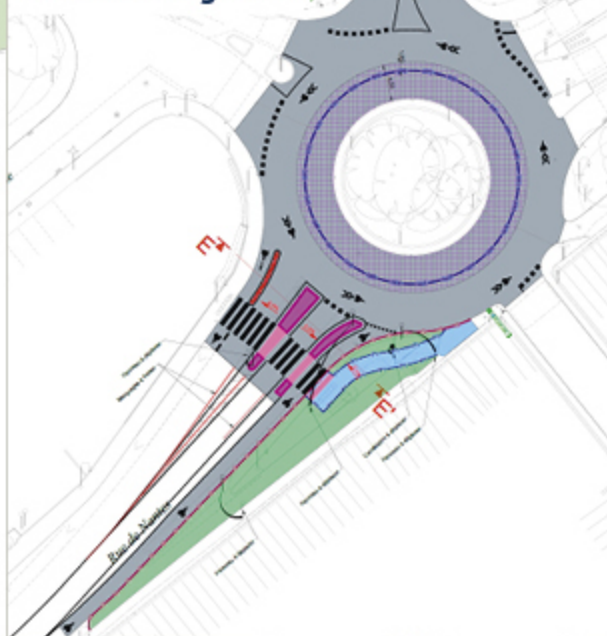
Phase 1 VACANCES HIVER 2025

- Travaux en journée du **10 au 14 février** avec **maintien sens unique vers Nantes**, déviation Av. Parc des Sports -> R. Marie Galante -> R. Point du Jour -> vers Thouaré centre
- Travaux giratoire fermé 3 nuits les 17, 18 et 19/02 (voir déviation ci-dessous)

PLAN DE DÉVIATION



Plan d'aménagement



Phase 2 VACANCES PRINTEMPS 2025

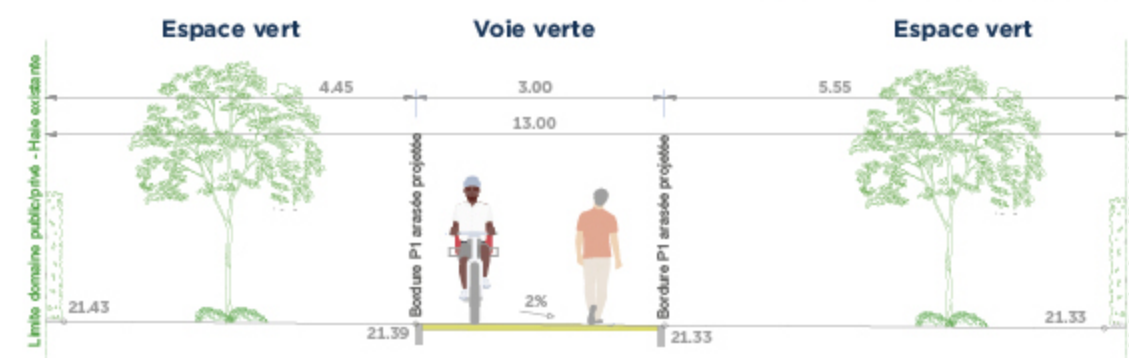
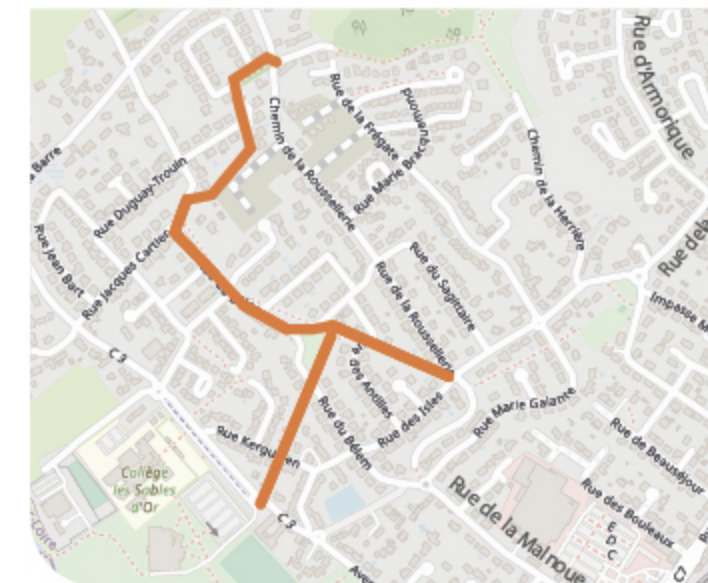
- Travaux dans le giratoire : 1 semaine d'intervention. Mesures de circulation à confirmer (fermeture du rond-point ou sous circulation dégradée)



Secteur Ouest - mars-avril 2025

Chemin Le Halleray

- Élargissement du cheminement existant
- Revêtement en enrobé beige
- Déplacement de candélabres
- Modification d'ouvrages de collecte des eaux pluviales



BON À SAVOIR



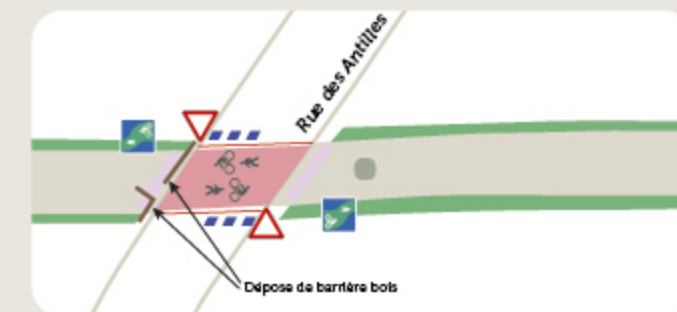
Une Voie Verte est une route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés. C'est un aménagement en site propre réservé aux piétons, aux cyclistes, aux rollers et aux cavaliers.

Interdite à la circulation motorisée sauf cas particulier d'accès riverain, elle est adaptée aux déplacements d'ordre touristiques, de loisirs ou du quotidien.



Changement de priorité :

La traversée de voie verte devient prioritaire sur les automobilistes. Des cédez-le-passage sont mis sur la voirie.

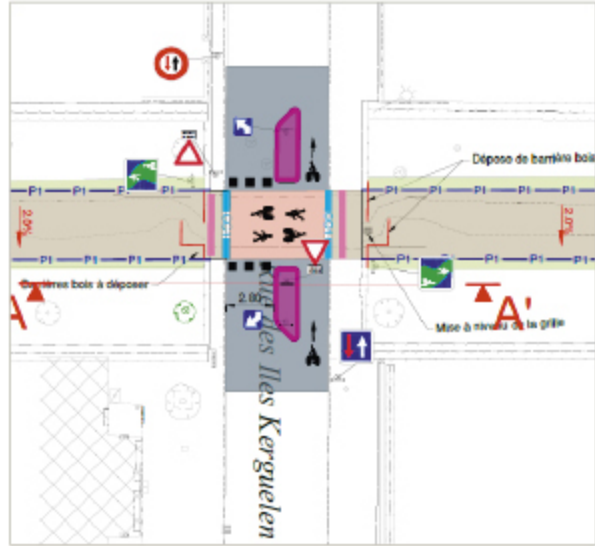




Secteur Ouest - mars 2025

Rues des îles Kerguelen

- Traversée de la voie verte prioritaire sur les véhicules
- Aménagement d'une « Écluse » avec sens de priorité pour réduire la vitesse



Rue Bélem

- Traversée de la voie verte prioritaire sur les véhicules
- Réaménagement des quais bus conformes aux normes d'accessibilité
- Quai bus aménagé en «Ecluse» avec panneau de priorité pour réduire la vitesse



Secteur Ouest - mars-avril 2025

Roussellerie

- Modification de la traversée de la rue des Isles
- Création d'un passage piéton rue de la Roussellerie
- Transformation de la rue en Zone de rencontre limitée à 20 km/h où le piéton est prioritaire sur le vélo prioritaire sur la voiture
- Rénovation du réseau d'éclairage souterrain
- Élargissement du cheminement sud, revêtu en enrobé beige et éclairé



BON À SAVOIR



Une **zone de rencontre** est un espace où la priorité est donnée aux piétons sur l'ensemble de l'espace, les véhicules y sont tolérés à une vitesse maximum de 20km/h.

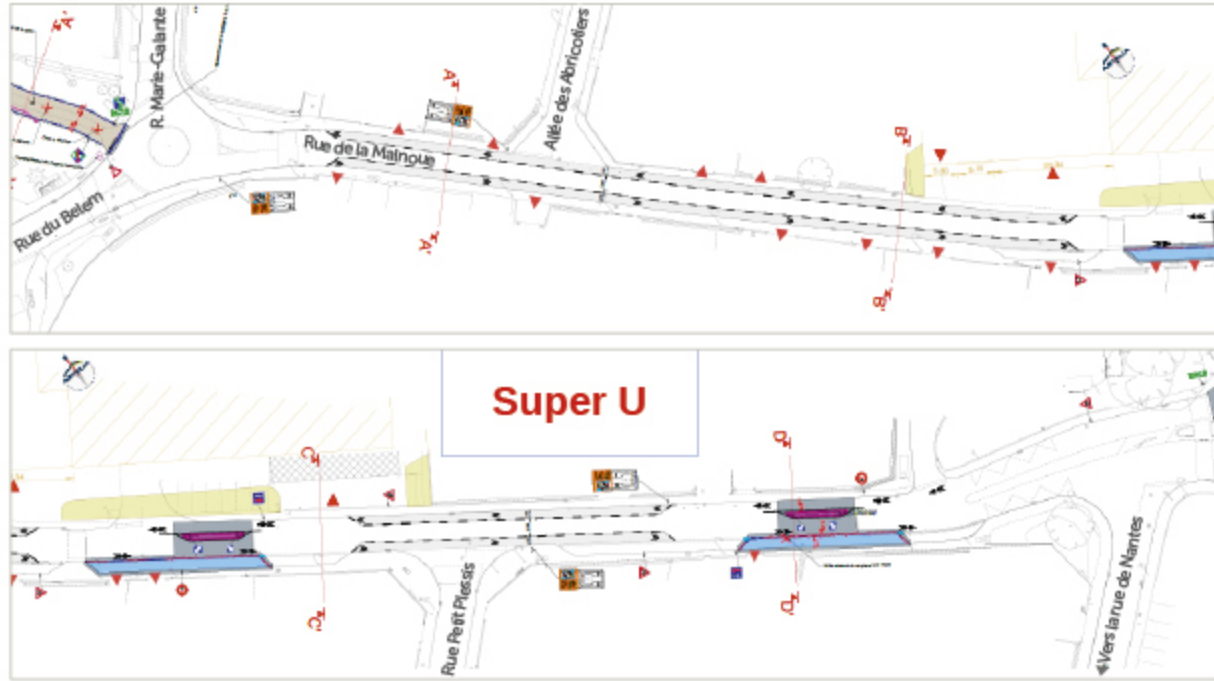
Le cycliste cède la priorité aux piétons et roule à moins de 20km/h. Il peut circuler dans les 2 sens, y compris dans les rues à sens unique. La zone de rencontre est un aménagement cyclable en tant que tel.



Secteur Ouest - avril-mai 2025

Rue de la Malnoue

- Chaucidou
- Aménagement de 2 « Écluses » pour réduire la vitesse
- Élargissement de trottoir



Super U

PLAN DE DÉVIATION



- Zone de travaux sous route barrée sauf riverains
- Déviation véhicules
- Déviation piétons
- Commerces accessibles



BON À SAVOIR

+ CHAUCIDOU (CHAUSSÉE À CIRCULATION DOUCE) OU CVCB

Le principe de la chaussée à voie centrale banalisée consiste à offrir un espace aux cyclistes, via un nouveau partage de la chaussée. Cet aménagement est réalisé dans les cas où les contraintes géométriques et circulatoires rendent impossible un aménagement cyclable traditionnel type bande ou piste cyclable.

- Concrètement :
- la ligne blanche médiane qui sépare, au milieu de la chaussée, les sens de circulation est supprimée ;
 - une voie centrale rétrécie, de largeur insuffisante pour permettre le croisement des véhicules automobiles est délimitée par du marquage discontinu ;
 - deux rives latérales sont créées pour les cyclistes.



En voiture, je roule sur la voie du milieu et lorsqu'un véhicule arrive dans l'autre sens je serre à droite et roule à cheval sur le marquage.



LE DOUBLE SENS CYCLABLE (DSC)

est une voie à double sens dont un sens est exclusivement réservé à la circulation des cycles à deux ou trois roues ainsi que des EDPM (Engins de Déplacement Personnel Motorisés)



VÉLORUE

Cet aménagement de rue, interdit tout dépassement par une voiture d'un cycliste ou d'une trottinette électrique. Le cycliste est prioritaire.

La voie est étroite, limitée à 30km/h et sert à la desserte locale.



+ DIFFÉRENCE ENTRE BANDE ET PISTE CYCLABLE

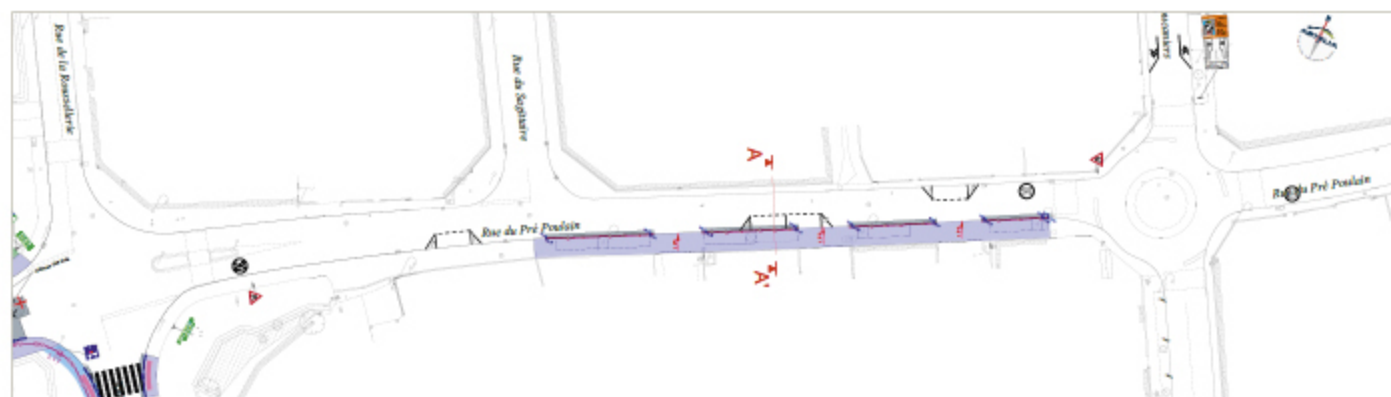
Une bande est une voie réservée aux vélos sur la chaussée, tandis qu'une piste cyclable est une voie dédiée séparée physiquement de la chaussée.



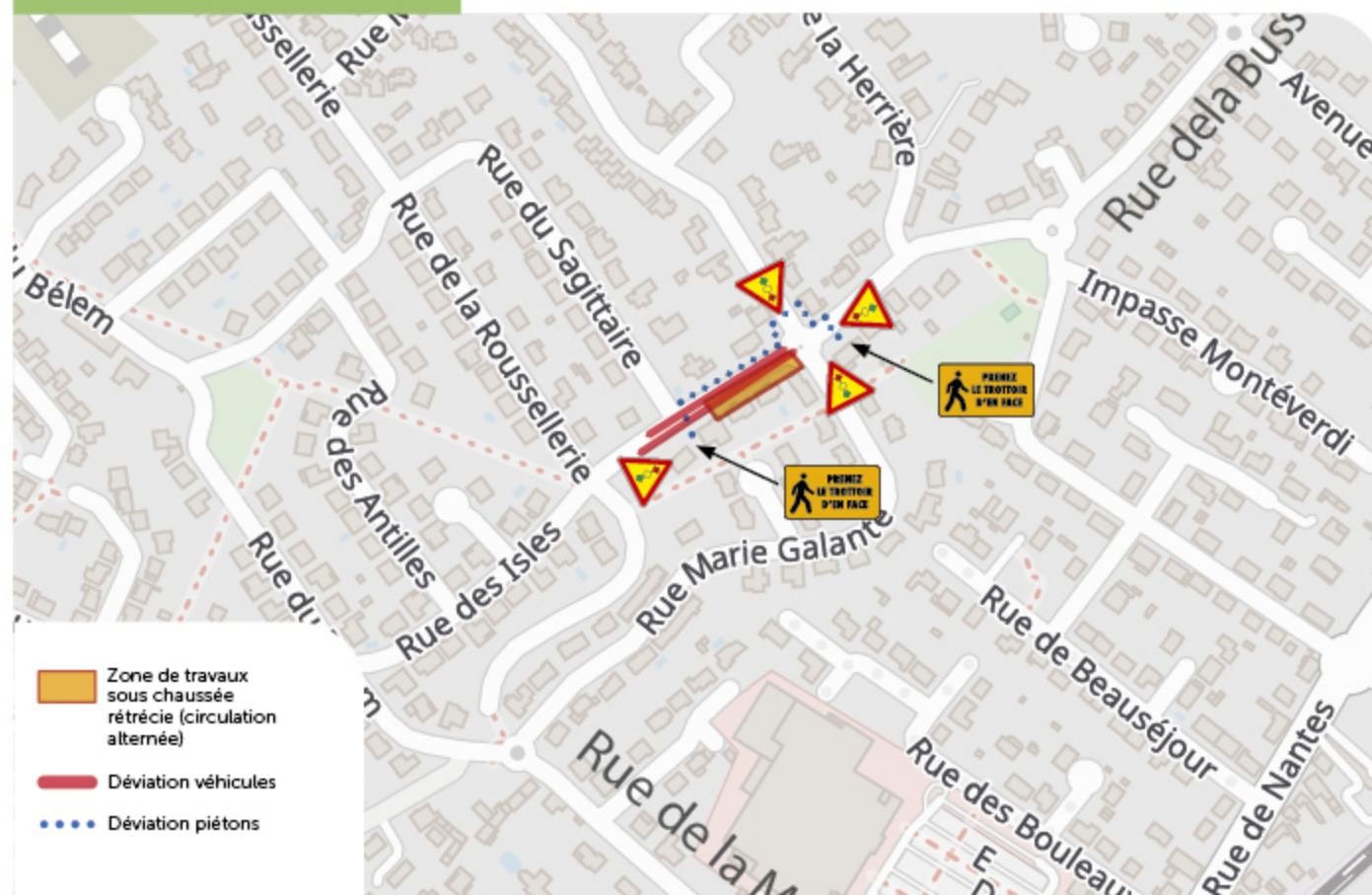
Secteur Centre - février 2025

Rue du Pré Poulain

- Élargissement de trottoir pour mise en conformité avec les règles d'accessibilité
- Stationnement organisé sur chaussée = fonctionnement en écluses (code de la route : priorité au véhicule sans obstacle)



PLAN DE CIRCULATION



Secteur Centre - février 2025

Rue de la Herrière



- Trottoir traversant
- Zone de rencontre limitée à 20 km/h



PLAN DE CIRCULATION





Secteur Centre - février-mars 2025

Rue de l'Armorique

- Chaucidou avec espaces pour cycles en enrobé grenailé



PLAN DE CIRCULATION



Secteur Ouest - avril 2025

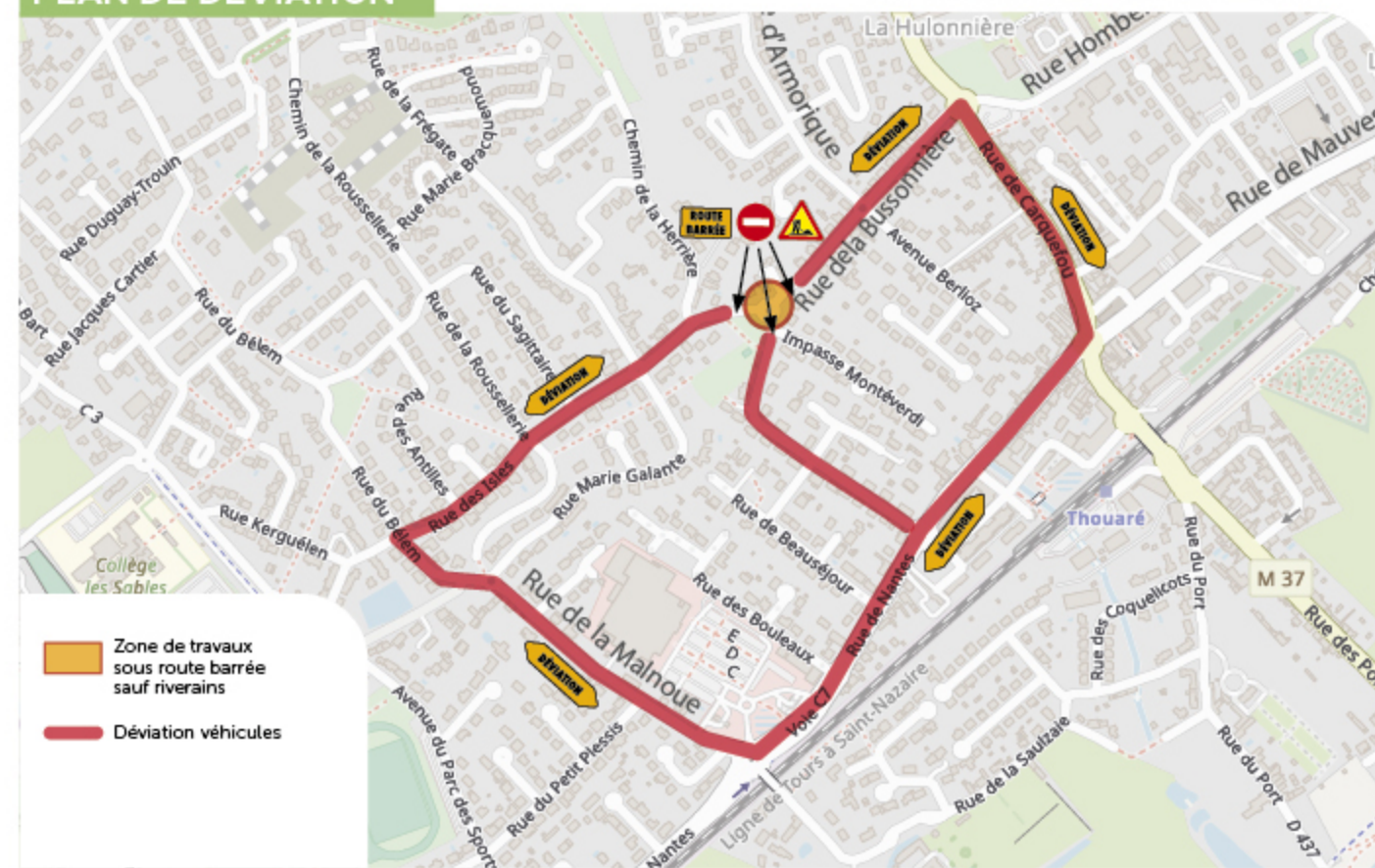
Giratoire du Point du Jour

- Reprise anneau franchissable (enrobé chaussée et pavés en granite)
- Réduction de la voie
- Marquage logos vélo

VACANCES PRINTEMPS



PLAN DE DÉVIATION

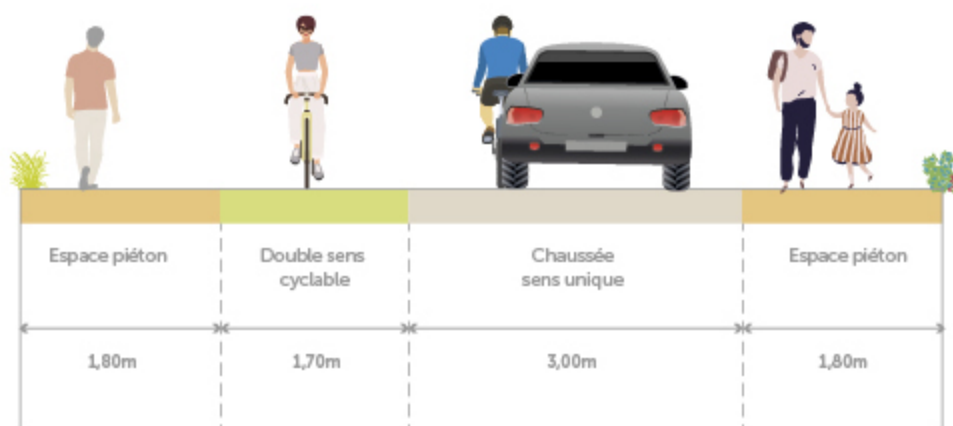




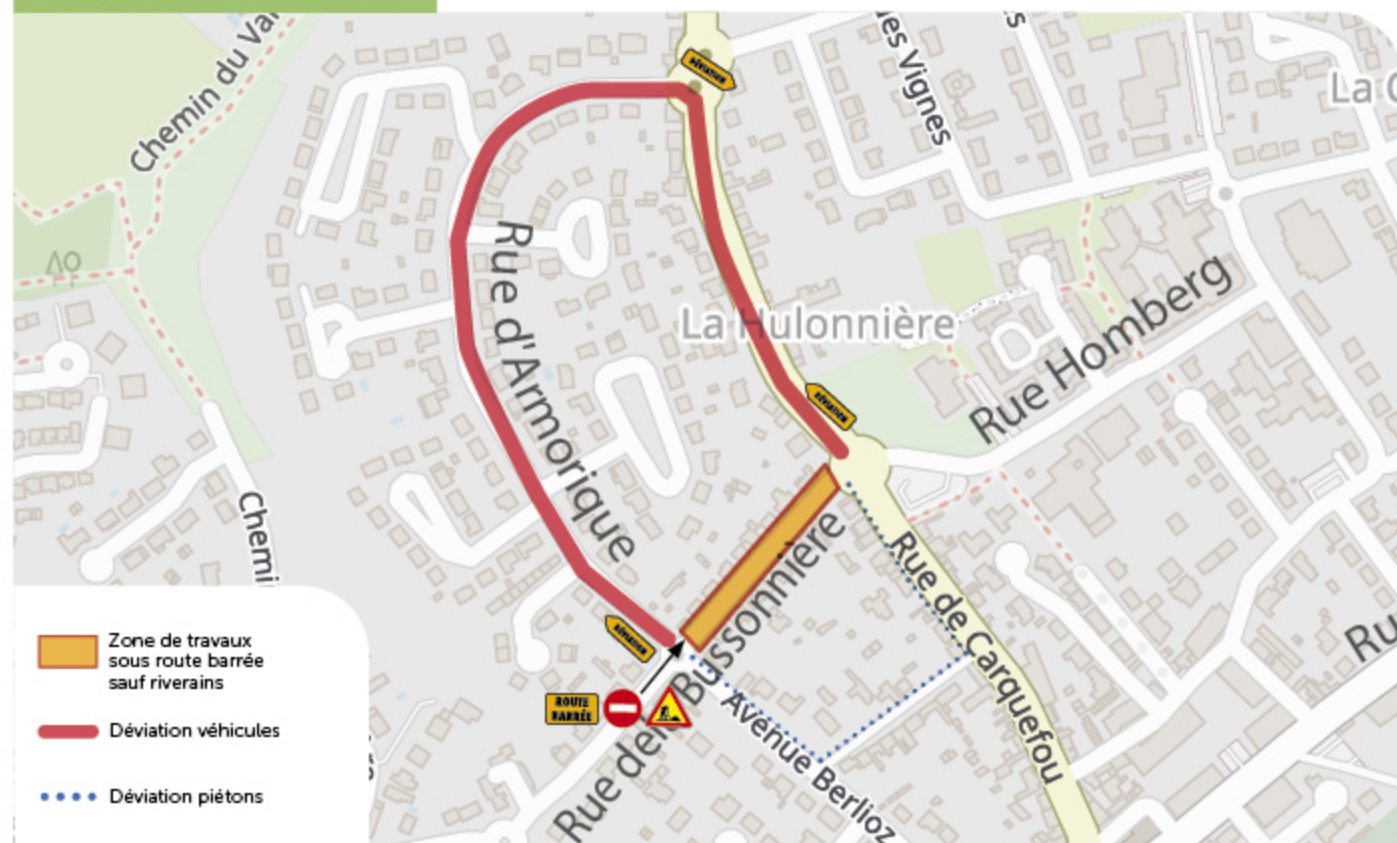
Secteur Centre - juin 2025

Rue de la Bussonnière Entre Armorique et Route de Carquefou

- Vélurie : sens unique, interdiction de dépasser les cycles
- Double-sens cyclable
- Élargissement des trottoirs et mise en conformité "accessibilité"



PLAN DE DÉVIATION

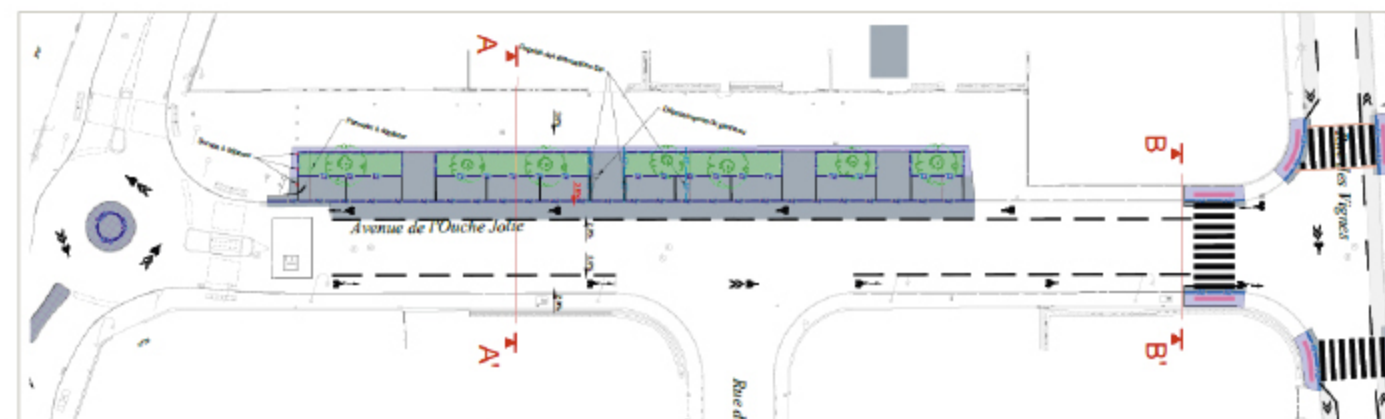


Secteur Est

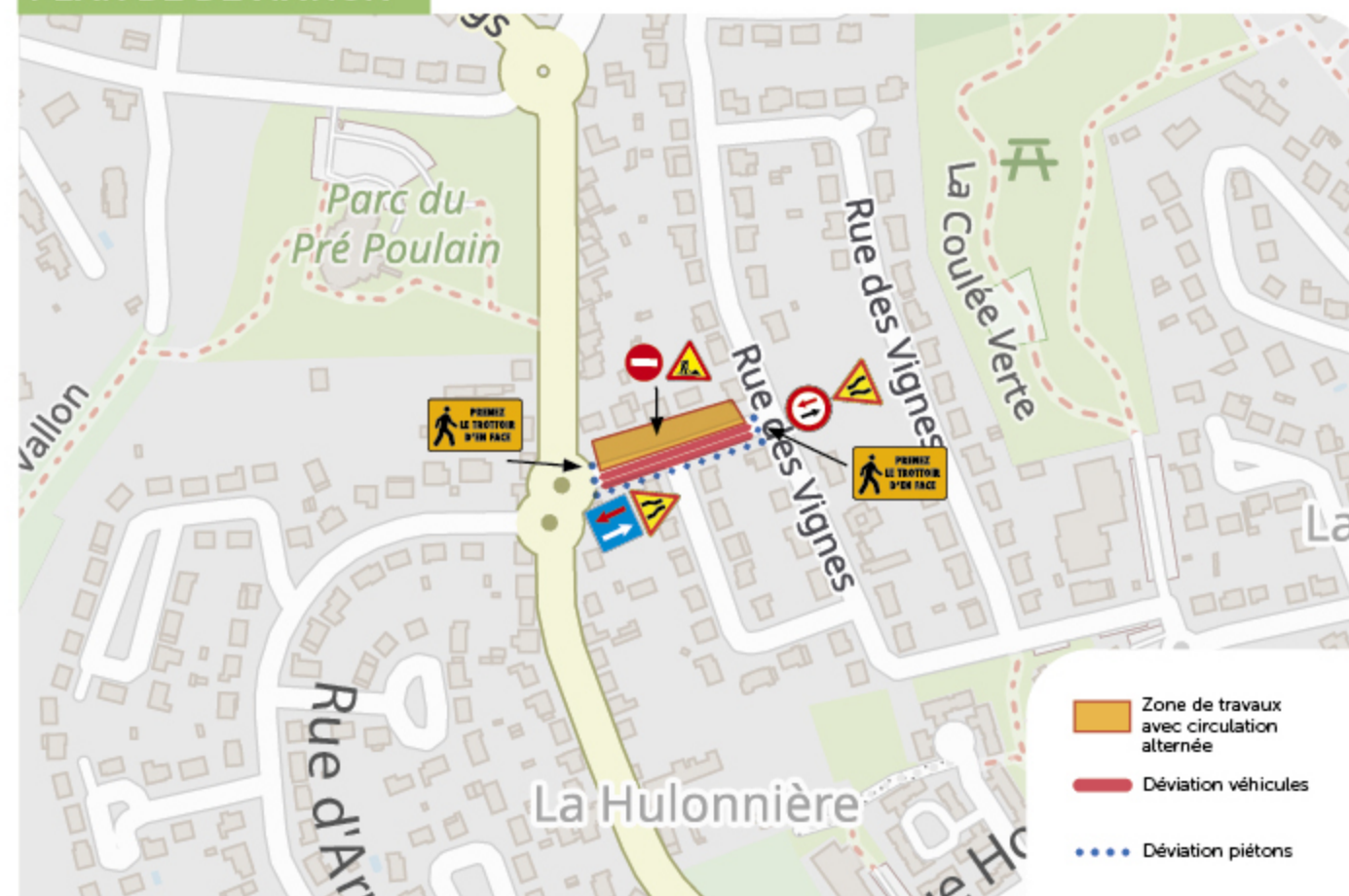
Rue Ouche Joli

- Création de bandes cyclables
- Transformation du stationnement en longitudinal
- Plantation d'arbres (en novembre)
- Aménagement de traversées piétonnes

VACANCES PRINTEMPS 2025



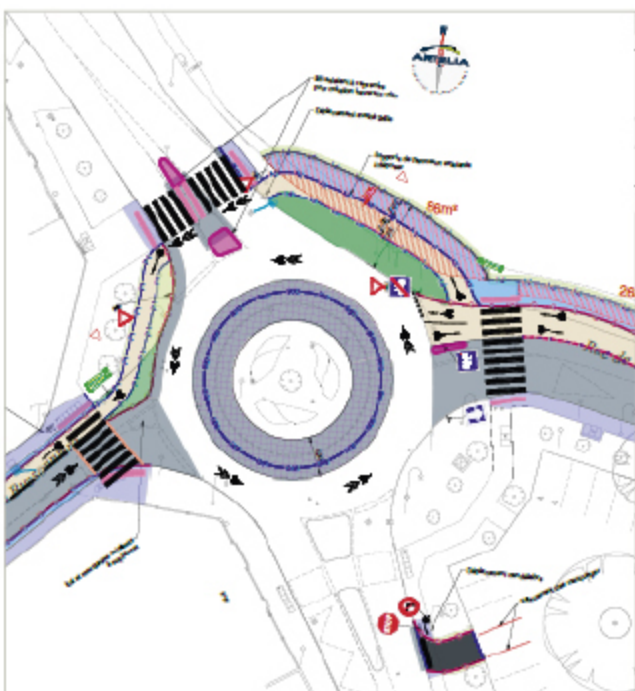
PLAN DE DÉVIATION





Secteur Est

Giratoire Route de Carquefou/ Rue Homberg/
Rue des Écoles/ Rue de la Clémencière



VACANCES ÉTÉ 2025

- Élargissement des trottoirs pour création de pistes
- Sur l'anneau franchissable : enrobé renové et pavés granit pour rétrécir l'anneau et diminuer les vitesses
- Traversée piétonne et cycles au nord réaménagée
- Sortie parking créée

PLAN DE DÉVIATION



Secteur Est

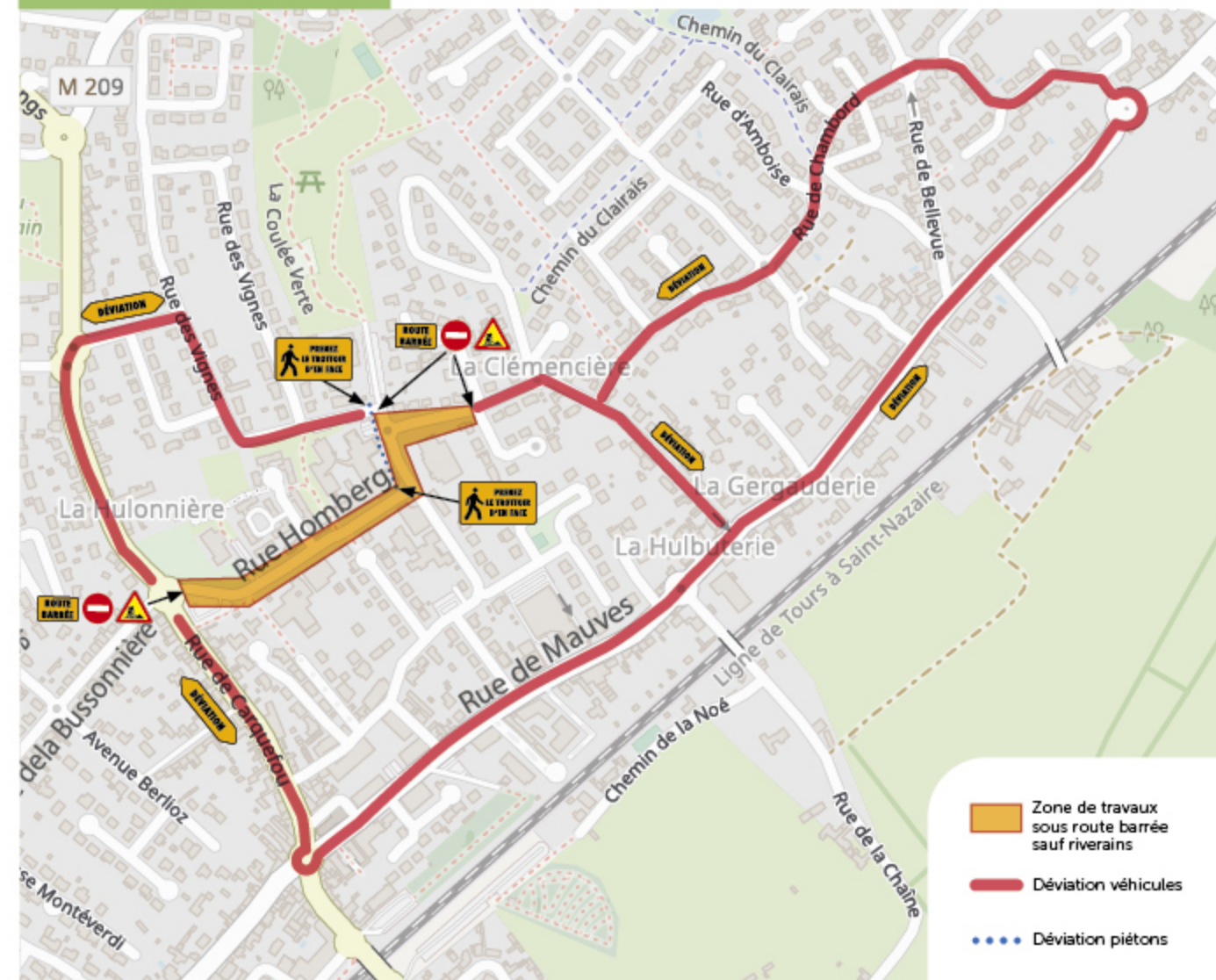
Rue des Écoles

VACANCES ÉTÉ 2025



- Portion en sens unique avec double sens cyclable
- Réalisation d'un espace apaisé avec revêtement de chaussée différent (enrobé grenallé)
- Trottoir traversant au droit du parking de la coulée verte
- Écluse sur portion au sud de Homberg pour ralentir la vitesse avec panneaux de priorité

PLAN DE DÉVIATION





Secteur Est

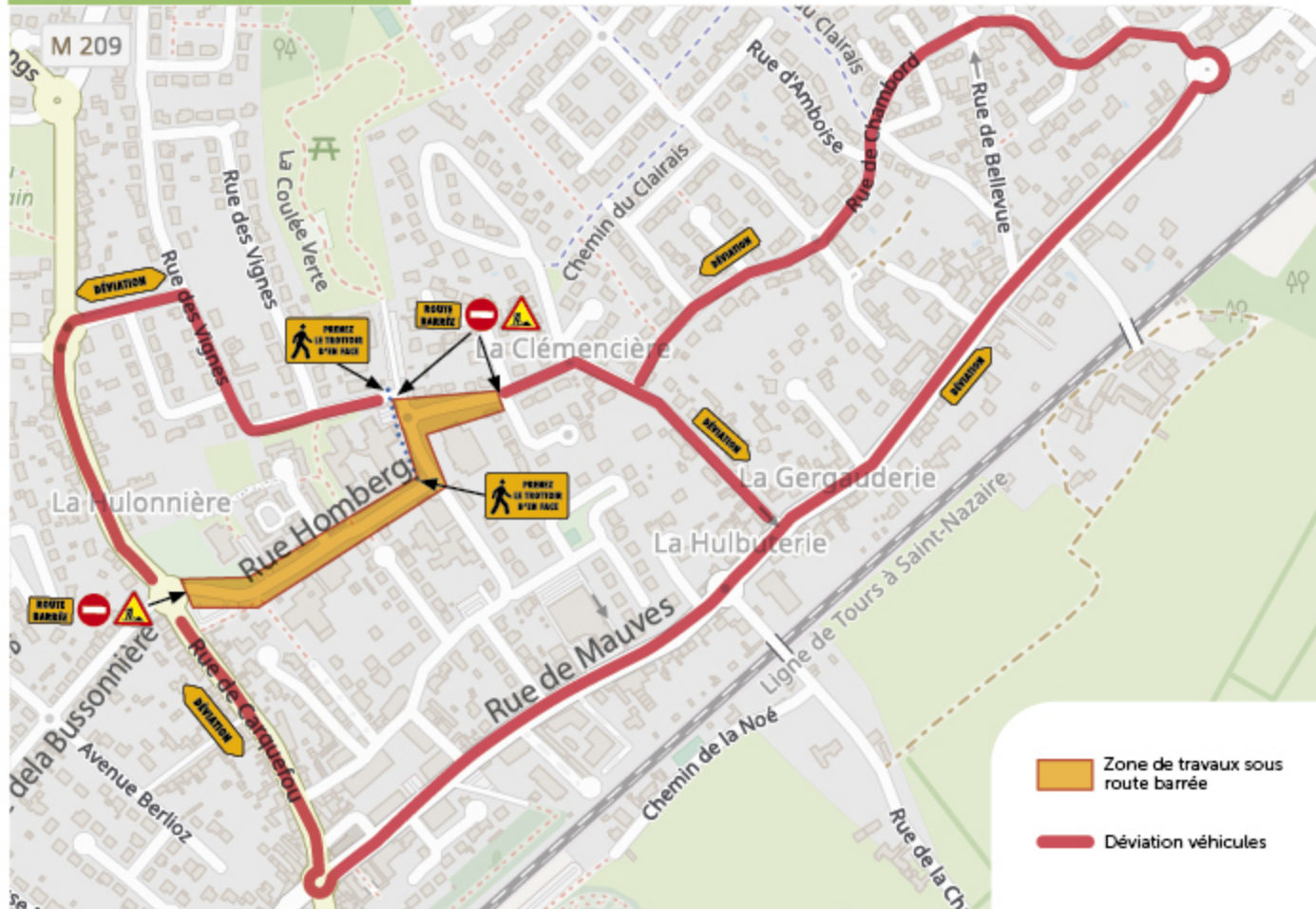
Rue de la Clémencière entre rue des Écoles et le Hameau de la Clémencière

- Mise en place d'un chaudiou
- Modification de la traversée piétonne
- Maintien de la zone bleue de stationnement
- Rénovation du tapis de chaussée

VACANCES ÉTÉ 2025



PLAN DE DÉVIATION

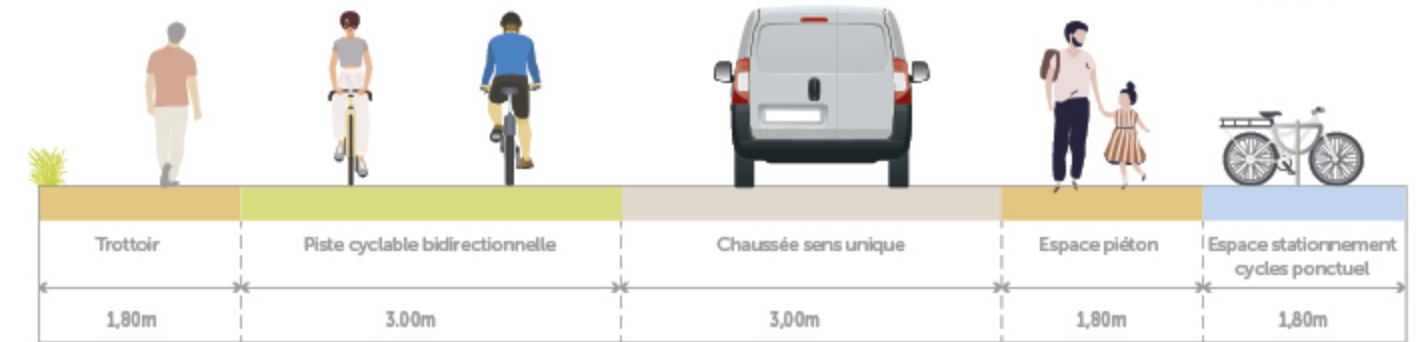


Secteur Est - été 2025

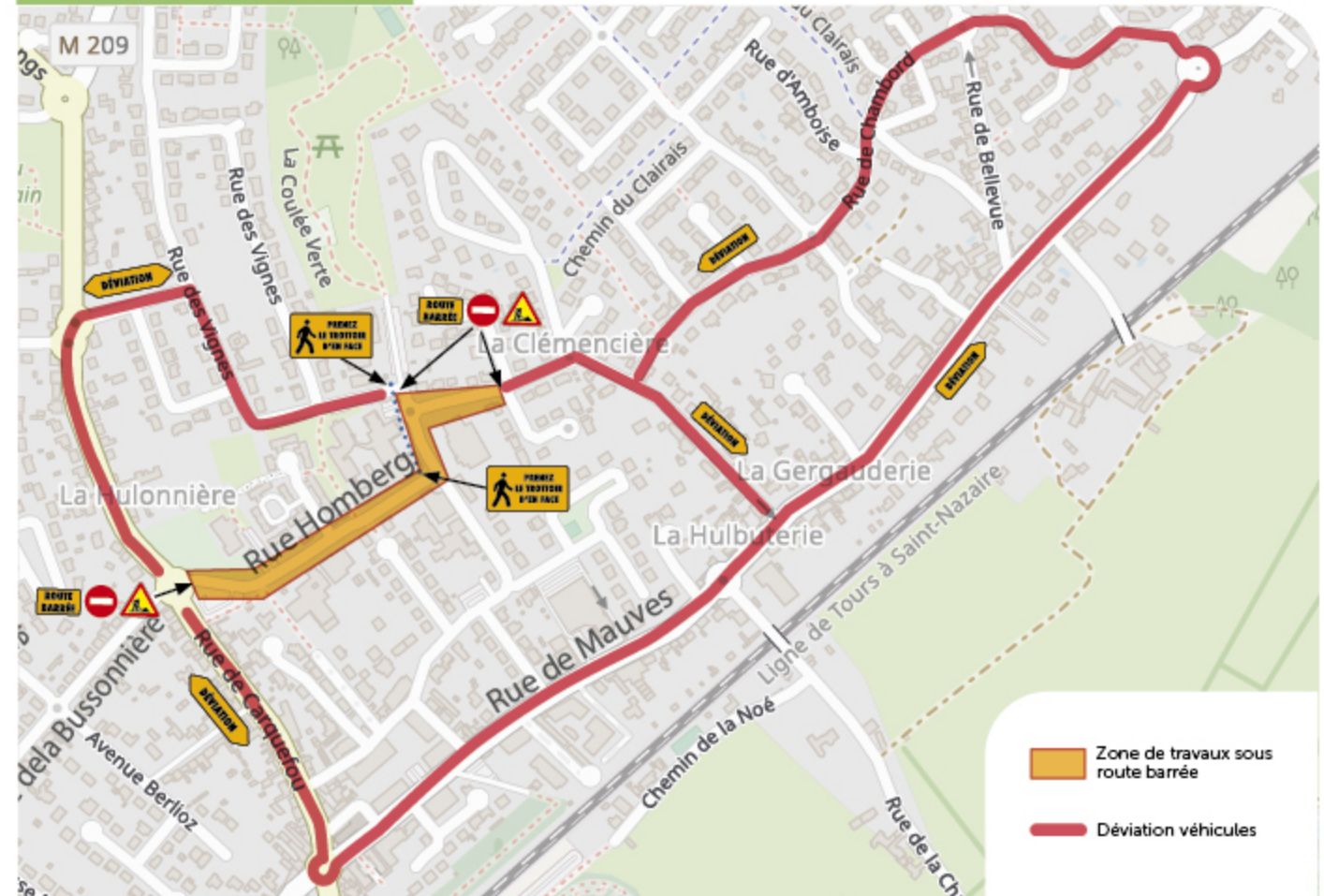
Rue Homberg

- Voie en sens unique
- Piste cyclable bidirectionnelle
- Trottoirs et traversées piétonnes mis aux normes de l'accessibilité
- Espaces de stationnement pour les cycles

VACANCES ÉTÉ 2025



PLAN DE DÉVIATION





Secteur Est

Route de Carquefou

intersections Ouche Joli et Armorique



VACANCES SCOLAIRES 2025

- Modification des anneaux centraux franchissables pour réduire la voie et apaiser les vitesses
- Marquage de logos vélo en milieu de giratoire pour meilleure visibilité

PLAN DE DÉVIATION



- Zone de travaux sous route barrée sauf riverains
- Déviations véhicules



Secteur Sud

Septembre- Octobre 2025

Rue de Mauves

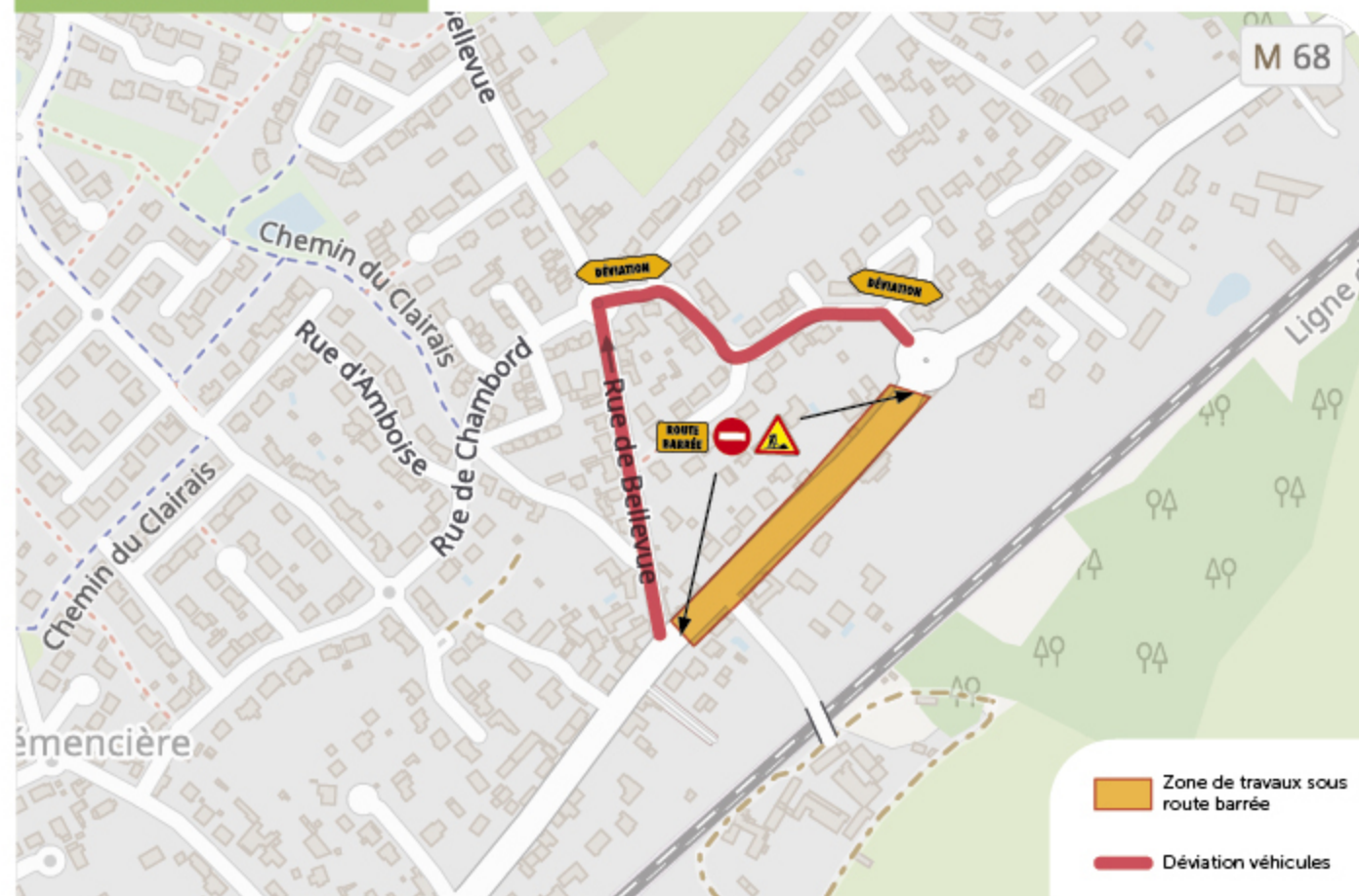
entre Bellevue et giratoire rue de Chinon

TRAVAUX DE NUIT ☾

- Rénovation du tapis de chaussée en enrobé
- Marquage du chaudiou en résine blanche



PLAN DE DÉVIATION



- Zone de travaux sous route barrée
- Déviations véhicules



Secteur Sud

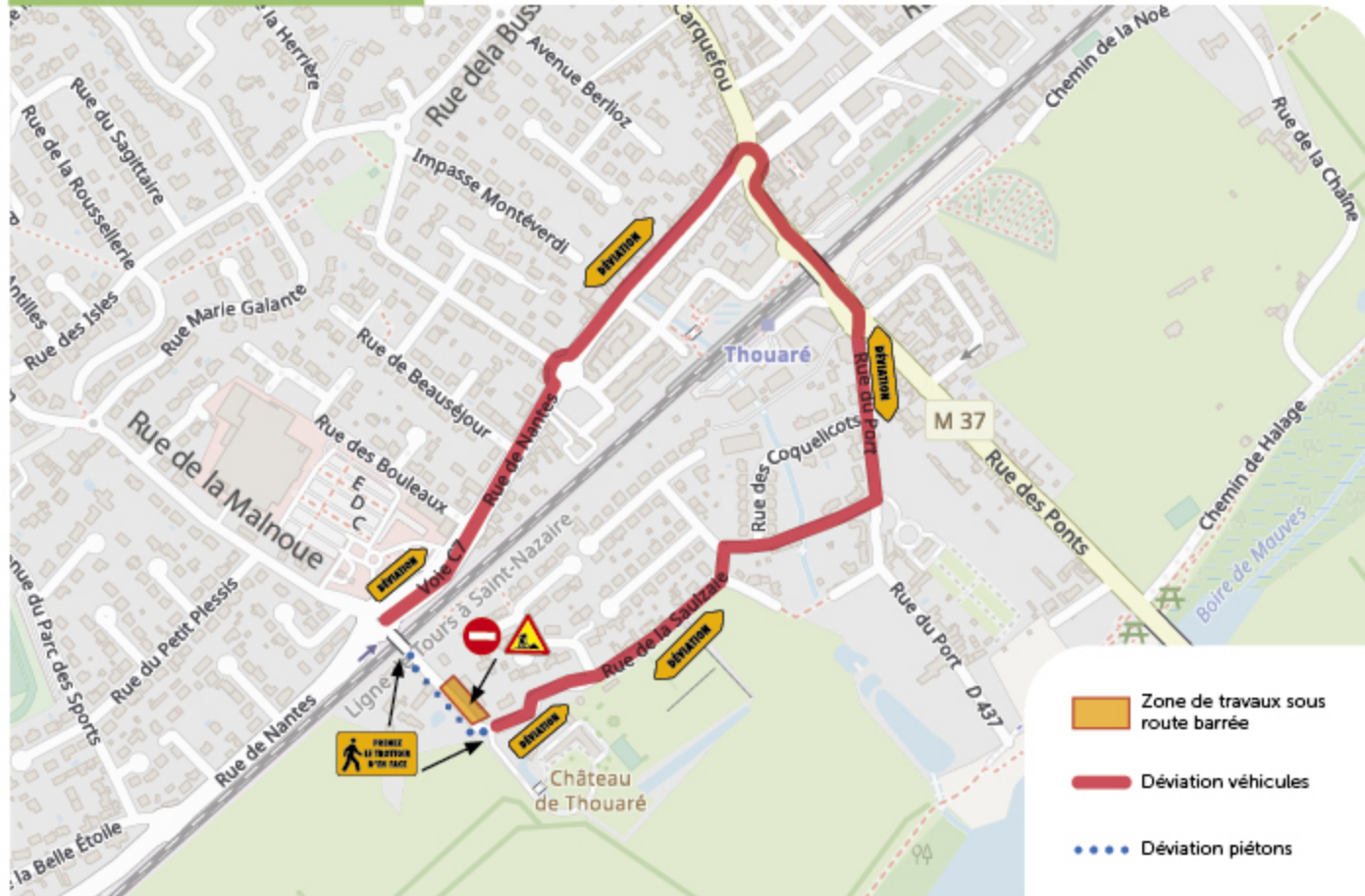
Septembre - Octobre 2025

Rue de la Saulzaie

- Création d'un plateau ralentisseur
- Modification du captage des eaux pluviales



PLAN DE DÉVIATION

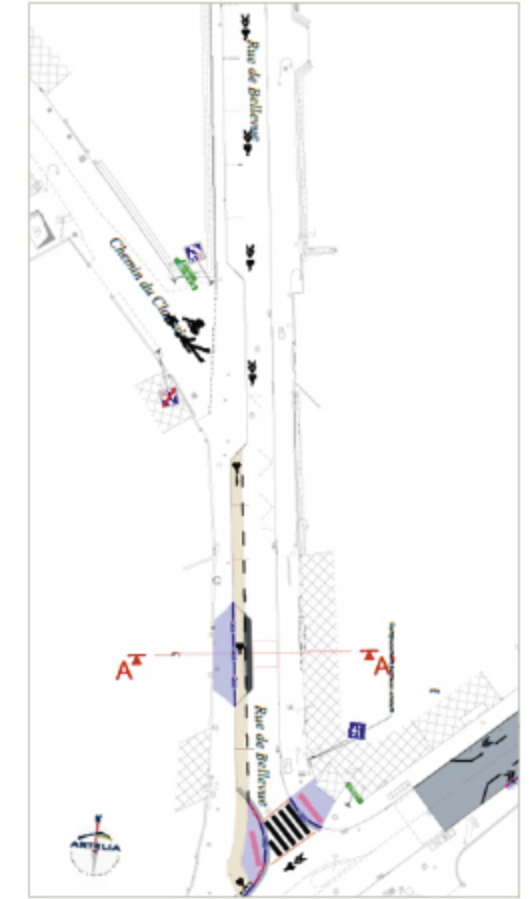


Secteur Sud

Rue de Bellevue

VACANCES AUTOMNE 2025

- Réaménagement de la traversée piétonne
- Suppression du stationnement pour permettre la continuité du double-sens cyclable



PLAN DE DÉVIATION



Plan vélo de Thouaré-sur-Loire



Aménagements d'itinéraires cyclables

Nous avons conscience que la période de chantier est une période compliquée pour les riverains et les usagers.

C'est pourquoi la collectivité met tout en œuvre pour qu'elle se déroule le mieux possible. Retrouvez le **carnet de chantier au format pdf sur le site internet** de la commune. Nous y indiquerons les modifications de planning notables. Retrouvez en boîte aux lettres les **Info travaux** lorsque nous interviendrons dans votre rue.

Pendant le chantier

- Suivez les déviations. Elles seront mises en place au fur et à mesure des étapes de ce chantier multi-sites sur **le site thouaré.fr**
- Une information sur les arrêts de bus indiquera les reports éventuels.
- Consultez « L'info trafic de vos mobilités » sur **Naolib.fr**.
- Pensez à la sécurité des ouvriers et des autres usagers.
- **Les commerces seront toujours desservis.**
- **La collecte des déchets sera toujours assurée.**

Pour quelques cas particuliers, il sera possible que nous vous demandions de regrouper vos bacs sur des points de collecte temporaire. Dans ce cas, une information en boîte aux lettres vous sera alors déposée au préalable.

Qui appeler concernant le chantier ?



Gestion des travaux

Contact Pôle de proximité Erdre et Loire : 02 28 20 22 00

Contact Mairie de Thouaré-sur-Loire : 02 40 68 09 70
www.thouare.fr



Nantes
Métropole

2 cours du Champ-de-Mars
Nantes 44 923 CEDEX 09
Tél : 02 40 99 48 48

metropole.nantes.fr

ALL NANTES 02 40 41 9000
metropole.nantes.fr

